

Un jardin

comment faire ?



Guide méthodologique pour concevoir un jardin dans le Jura

Sommaire



Préambule

5

Le site

6 - 7

Les usages
Les contraintes géographiques
Les contraintes physiques
La relation au site

Le programme

8 - 9

Le cahier des charges
Les principes d'aménagement
L'évolution et l'entretien

Les végétaux

10 - 13

et autres matériaux

Les fonctions des végétaux
Les essences locales
Les palettes végétales
Les végétaux en association
Les besoins des végétaux
Les autres matériaux

Les clôtures

14 - 15

Le contexte jurassien
Les principes
Les haies
Les solutions alternatives
Le règlement

L'évolution

16 - 17

Le développement
L'entretien
La taille

Glossaire - Bibliographie

18

Préambule



Jardin : n. m. Lieu, ordinairement clos, où l'on cultive des fleurs (parterre), des légumes (potager), des arbres (verger), etc : Le Nôtre a dessiné les jardins de Versailles...

Dictionnaire illustré — Larousse.

Le site

Le programme

Les végétaux...

Les clôtures

L'évolution

Aménager un jardin consiste, la plupart du temps, à "composer un paysage à partir d'un espace privé de transition entre l'intimité de la maison et le domaine public, de créer des ambiances en associant des végétaux et des minéraux, des éléments vivants et inertes.

Chacun le conçoit en fonction de références particulières et de ses préoccupations individuelles, alors qu'il s'inscrit dans un paysage caractéristique et doit respecter son équilibre, témoin de pratiques locales et historiques.

La création d'un jardin doit s'inscrire dans une démarche globale de conception, mêlant l'observation du terrain dans son site, le jardin idéalisé et les moyens à mettre en œuvre. Il est important, dans un département au caractère champêtre si prononcé, de respecter toutes ses qualités et sa diversité.

Il est impossible de donner un modèle de jardin à reproduire, parce que le jardin est "le reflet de l'âme de son jardinier, au moment de sa création", et résulte d'une rencontre entre le site, les envies et les besoins du concepteur avec la nature à domestiquer.

Développer une méthode, à destination de tout "jardinier" est le seul moyen de répondre aux intérêts personnels en accord avec l'environnement du jardin, en respectant l'identité et la diversité des sites, des paysages et des projets.

Elle doit s'articuler autour de cinq points pour assurer la cohérence et enrichir le projet pour sa réussite.

Le site : apprendre à lire le contexte.

Le programme : les besoins, les objectifs et les moyens.

Les végétaux et autres matériaux : en particulier la palette végétale et les essences locales.

Les clôtures : enjeu architectural, urbain et paysager.

L'évolution : le développement et l'entretien du jardin, son aspect dans le temps.





Le site

Les usages

Le paysage jurassien se caractérise par une diversité de micro-paysages au caractère champêtre évident.

- En périphérie des villages, une ceinture de vergers accompagne les constructions. Côté rue, la végétation se limite souvent à des plantes grimpantes le long des façades ou des plates-bandes au pied des murs.

- Le jardin était un lieu de production où chaque élément avait un rôle précis dans l'exploitation.

- Les arbres isolés protégeaient le bâtiment de la foudre, et fournissaient du bois d'œuvre.

- A feuilles caduques, ils avaient un rôle de régulateur thermique : ombrager les façades en période estivale et profiter de l'ensoleillement printanier et hivernal.

Les grands principes d'aménagement dépendent étroitement de la localisation du projet.

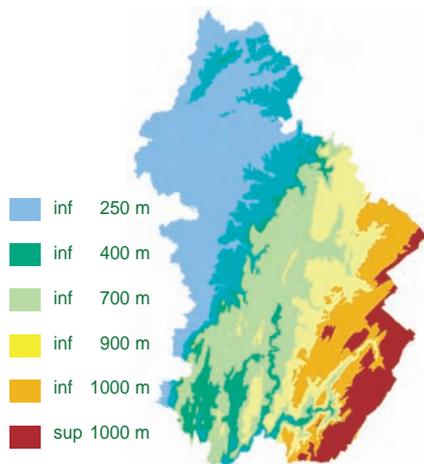
L'observation du site permet de bien comprendre les logiques et les pratiques qui l'ont produit et de respecter ses caractéristiques.



Vergers et potager complètent l'alimentation.



Dans le Jura, le jardin est en règle générale un terrain polyvalent (verger, potager et lieu de repos) ouvert sur le paysage environnant.



Les contraintes géographiques

Le socle du Jura est un plateau calcaire qui montre une variété de zones géographiques, au relief et climat différents. En règle générale, le climat est continental-montagnard, marqué par des hivers froids, et de fortes précipitations printanières et automnales. Ces deux éléments géographiques déterminent un usage particulier du jardin et une sélection de plantes adaptées, mais la diversité des situations rend impossible toute règle générale à l'échelle d'un département dont l'altitude varie de 250 à 1400 mètres.



Les contraintes physiques

La surface, les dimensions, l'orientation, la topographie de la parcelle sont autant d'éléments qui déterminent l'aménagement et obligent un questionnement auquel les réponses sont multiples :

- le projet doit être à l'échelle de la parcelle, dans son usage et son aménagement...

- la pente du terrain peut être conservée ou aménagée en terrasses séparées par des talus ou des murets... En règle générale, les terrassements sont à limiter et à compléter par des plantations, qui fixent la terre. En outre, le ruissellement des eaux pluviales est à prévoir,
- l'ensoleillement est un élément déterminant pour l'usage du terrain et les plantations,
- l'exposition aux vents dominants implique une protection et un tuteurage des plantations.

Les caractéristiques du terrain constituent des contraintes et des atouts qui conditionnent l'aménagement et qui induisent une série d'options dont il faudra tenir compte pour la conception du jardin.

La relation au site

Elle est déterminante. Le dialogue que le jardin entretient avec son environnement ne peut produire la même forme dans un milieu champêtre ou urbain.

L'observation du terrain permet de tirer des règles de composition, gages de bonne insertion : le terrain est déjà planté (que conserver ?), le paysage environnant est ouvert ou bocager*, à dominante végétale ou minérale...

Il est indispensable de déterminer les rapports entre le jardin et le paysage auquel il participe :

- que voit-on depuis le jardin, quelle vue sera privilégiée ?
- comment voit on le jardin depuis l'extérieur, espace clos ou ouvert ?



Le programme

Le cahier des charges

Défini par le maître d'ouvrage, il détermine les besoins et les souhaits qu'il faudra adapter au contexte particulier.

Plusieurs facteurs déterminants :

- les zones de circulation, accès des piétons et des véhicules,
- les zones d'intimité qu'il est judicieux de différencier, de protéger du vent et d'ombrager en été : pour le repas, en prolongement du séjour ou de la cuisine, pour le jeu (ballons, boules...), pour le repos et la lecture, pour le service (étendage du linge),
- l'écoulement des eaux de ruissellement et le passage des réseaux enterrés,
- les zones à aménager à l'avenir (extension de la maison, construction d'une piscine, d'un abri...),
- les écrans à créer, les vues vers l'extérieur à préserver.



Opinions d'Artiste et Paysages de la FORTA 39170 FORTA



noyer commun



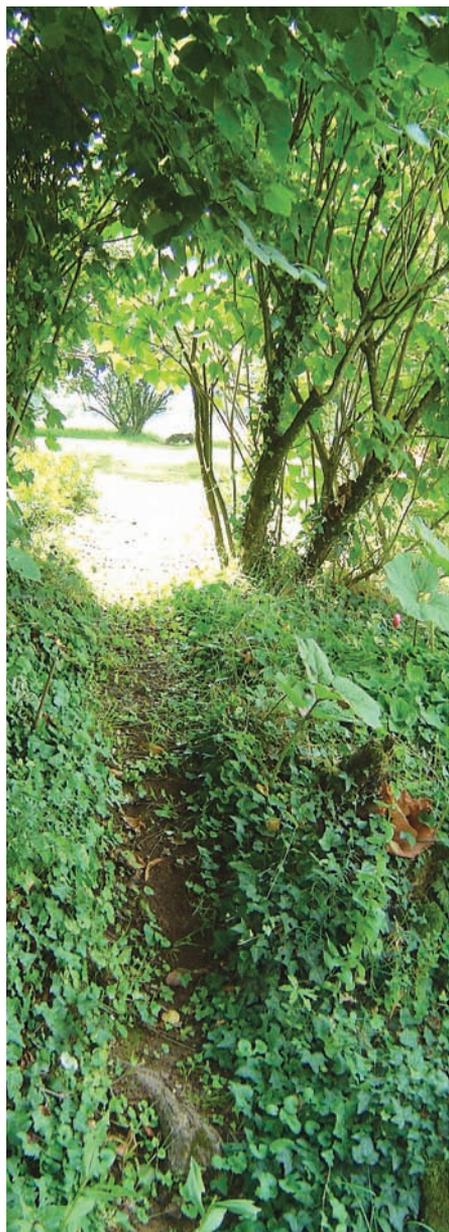
hêtre



tilleul à petites feuilles



saule blanc



Les principes d'aménagement

Ils déterminent les espaces et les ambiances à créer :

- végétal ou minéral,
- mixte ou très typé,
- sophistiqué ou champêtre,
- esthétique, fleuri et planté d'arbustes,
- productif : planté d'arbres fruitiers ou potager de légumes,
- thématique : jeu de couleurs, de volumes, de formes, de texture, déclinaison d'une même essence,
- aménagement partiel ou total de la parcelle.

L'évolution et l'entretien

Le choix des essences et l'organisation des espaces doivent prendre en compte la croissance et la taille à l'âge adulte des végétaux.

La charge d'entretien doit également conditionner la conception du jardin. Elle dépendra des surfaces plantées, des essences choisies et de la fonction du jardin.





Les végétaux...

Les fonctions des végétaux

Les espèces sont plantées en fonction de leur rôle dans le jardin :

- les arbres à feuillage caduc* portent de l'ombre en été permettant de profiter de l'ensoleillement hivernal et printanier,

- une haie discontinue protège mieux du vent (en l'absorbant et le diffusant) qu'une haie très dense ou un mur qui provoque un tourbillon à l'arrière,

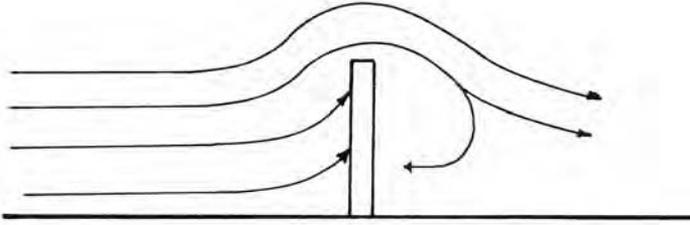
- les arbres fruitiers à petit développement, en espalier, ou des arbustes, en haies ou en bosquets, produisent des fruits,

- les arbustes en bosquets, en quinconces, ou en haies, protègent des vues,

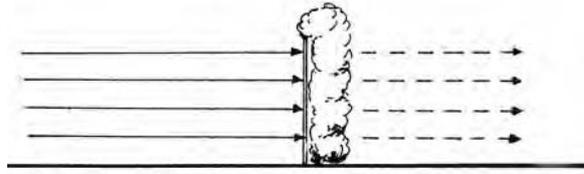
- vivaces* ou arbustes d'agrément produisent des fleurs,

- les plantes grimpantes ou arbustes peuvent dissimuler un élément disgracieux (cuve, grand mur...).





Ecran à 100% : effet de tourbillon dans le jardin



Clôture végétale filtrante : le vent est ralenti

Les essences locales

Les essences locales, élément du patrimoine local, sont un gage de bonne insertion dans le site, par un effet de reflet avec le paysage "naturel" et sont forcément bien adaptées au milieu : nature du sol, climat, résistance aux parasites et aux maladies.

Le choix des essences locales n'implique pas de rejeter les essences horticoles qui offrent un vaste choix de formes, couleurs, dimensions, et peuvent ponctuer l'espace sans le rendre exotique.

La palette végétale locale, bien que vaste, est peu connue. Elle offre une grande diversité de formes et d'espèces, à planter en fonction du projet :

- les arbres de haute tige sont isolés, en bosquets, en verger ou plantés en alignement,
- les arbustes composent des haies continues ou discontinues, et des bosquets,

- les plantes grimpantes couvrent les façades ou les treilles, les rampantes tapissent le sol,

- les fleurs ponctuent les jardins de couleurs, dans l'herbe, en plates-bandes au pied des murs, ou en jardinières... Planter des plantes vivaces*, qui s'étofferont dans le temps, assure un aménagement durable de l'espace.



Palette végétale des plantes grimpantes

- Chèvrefeuille (*Lonicera japonica*)
- Clématite (*Clematis* "Tetrase" et *Clematis montana* "Elisabeth",)
- Glycine (*Wisteria floribunda* et *Wisteria sinensis*)
- Rosier sarmenteux (*Rosa filipes*, *Rosa luciae*, *Rosa multiflora*, *Rosa sempervirens*)
- Vigne (*Vitis vinifera*)

Palette végétale des arbres à haute tige et arbustes (voir annexe)





Les végétaux...

Les végétaux en association

L'association est une tradition des jardins, dans lesquels fleurs, légumes et arbres cohabitent.

Chaque espèce est un élément de la palette dans laquelle le jardinier devra choisir et composer l'espace. C'est l'emploi systématique des mêmes essences qui peut être contestable car, quel que soit le site, il uniformise et banalise le paysage.

La profusion et le mélange doivent être réglés dans une composition pour ne pas produire un effet chaotique. Le principe est de composer, avec des plantes de couleur "neutre", un fond unitaire ponctué par des plantes aux teintes particulières.

- Le premier intérêt est une meilleure résistance de l'ensemble aux maladies et aux parasites.

- Le second intérêt est de compléter la palette et de créer un jardin dont l'identité sera forte. Les plantations dialoguent et se mettent en valeur les unes par rapport aux autres, par leur ressemblance ou leur différence.

Les associations se basent sur :

- les volumes, la densité, les formes et le port des végétaux,

- les couleurs des feuillages et des fleurs,

- les aspects différents au cours des saisons, les périodes de floraison.

Elles doivent respecter la compatibilité des plantes entre elles et leur développement respectif, évitant que celles à croissance rapide n'étouffent les autres.

Les résineux peuvent être plantés en association sur une grande parcelle, pour leur silhouette particulière et leur feuillage persistant ; par contre, ils se développent rapidement et portent une ombre épaisse tout au long de l'année qui peut devenir gênante, accentuée par le soleil bas en hiver .

Les besoins des végétaux

Chaque espèce a un besoin particulier en sol, lumière, eau, espace, pour se développer, offrir le meilleur aspect et la plus longue durabilité.

Ces besoins sont à connaître et à respecter dans la conception du jardin ; ils sont déterminants dans la sélection des essences.





Cytise des Alpes



Epine ergot de coq



Bouleau



Noyer commun



Hêtre pleureur



Erable columnaire



Epicéa commun

et autres matériaux

Les autres matériaux

La pierre, le bois, le béton... se retrouvent dans les bordures, sur les allées, les terrasses... leur mise en œuvre doit participer à la définition du caractère et des ambiances du jardin ; leur choix fait partie de la conception au même titre que les végétaux. Exposés aux intempéries, ils doivent être durables, confortables, esthétiques et en nombre limité pour éviter l'effet de catalogue.

- La pierre a une durabilité exceptionnelle et se patine avec le temps, alors que le béton nécessite un entretien régulier.



- Les graviers et les galets sont économiques ; ils assurent un bon drainage et peuvent faire l'objet de jeux de couleurs.



- Le bois ordinaire est suffisamment durable pour les bordures et les clôtures.

Les terrasses et circulations nécessitent un bois imputrescible et de qualité qu'il faudra rainurer pour éviter le glissement lorsqu'il est humide.



- Le béton désactivé nécessite un calepinage soigné et une répartition des joints de dilatation.

- L'eau est un élément important sous diverses formes : eau courante, bassin, mare... certains dispositifs assurent la récupération des eaux pluviales et peuvent servir pour l'arrosage.





Les clôtures

La clôture, limite de la parcelle, établit un dialogue avec l'environnement : les vues sur la campagne ou la ville, le voisinage et le passant.

Elle a un rôle essentiel dans le paysage bâti : façade du jardin et filtre des vues. La notion de limite peut être complétée par un traitement des dallages d'accès, une association de matériaux.

Le contexte jurassien

Dans les villages, où la clôture sur rue n'existe pas traditionnellement dans le paysage bâti (Plateaux, Haut-Jura...), pour des raisons climatiques : stockage de la neige en hiver, et historiques : "la cour" n'est pas un espace intime mais le lieu de stockage du bois et du matériel ; il est important de respecter cette spécificité. Dans les villages de la Plaine Doloise, du Val d'Amour et du Finage, les clôtures sur rue sont des murets de pierre dont la hauteur est régulière et n'excède pas un mètre.

Seules les propriétés de type château sont protégées de grands murs.

A l'arrière, obstacles à la déambulation des animaux, elles sont légères et ouvertes sur l'extérieur.

Dans le Jura, les formes traditionnelles sont variées : murets de pierres issues de l'épierrage du terrain, ou pierres levées, dans le Vignoble ou sur le Premier Plateau, haies discontinues et au port libre dans le reste du département, grillage ou clôture de parc ; ces formes anciennes sont à conserver et entretenir.



Les principes

Le rôle de la clôture est préciser : filtrer les vues et créer l'intimité (tout ou partie du jardin), protéger du vent, protéger de la divagation des animaux...

Les zones à protéger sont à définir préalablement, sans pour autant clore l'ensemble de la parcelle. Une clôture hermétique réduit considérablement la sensation d'espace dans le jardin en supprimant toute échappée visuelle vers le paysage environnant.

Il est important de hiérarchiser les clôtures.

- En ville et côté rue, elle peut avoir un caractère urbain ou sophistiqué, façade de la propriété, elle a un rôle de représentation évident.

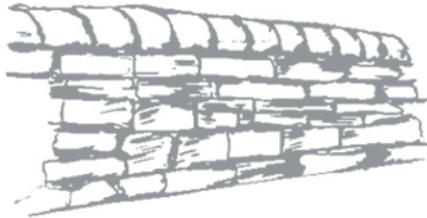
Les modèles traditionnels sont difficiles à reproduire, mieux vaut construire un muret, à enduire en harmonie avec la construction, ou planter une haie mélangée, un peu dense. Dans tous les cas, sa hauteur respecte le gabarit des clôtures voisines.

- Entre les propriétés, l'objectif est d'établir l'intimité de chacun, en conservant l'ensoleillement.

La haie discontinue, en alternance de part et d'autre de la limite, les bosquets en quinconces sont une alternative à la haie continue, plus difficile à entretenir. Un grillage qui assure la clôture dans un premier temps peut être noyé dans les plantations.



Entre les propriétés, les limites sont marquées par des haies mélangées.



Les haies

Les haies, constituent la forme la plus fréquente de clôture. Trop souvent taillées elles peuvent être à port libre* et composées d'essences en mélange, d'arbustes à fleurs (cityse, églantine, rosier, seringat, viorne...), à fruits (aubépine, cassissier, fusain d'Europe, groseillier, noisetier, prunellier, sureau ...) ou persistants (buis, houx...). Leur hauteur varie de 1 à 1.50 mètre. Elles sont plus denses et continues à proximité des constructions, plus lâches, pour disparaître, en fond de parcelle.

Les haies en mélange ont de nombreux intérêts :

- elles résistent mieux aux maladies,
 - elles constituent un écosystème intéressant,
 - elles n'ont pas l'aspect uniforme des haies monospécifiques,
 - elles nécessitent un entretien moindre (taille annuelle) lorsqu'elles sont à port libre,
 - elles ont un aspect variable dans le temps, et des point importants (entrée, vue principale...) peuvent être soulignés par les plantations.
- Par contre, elles sont encombrantes, le long des parcelles.



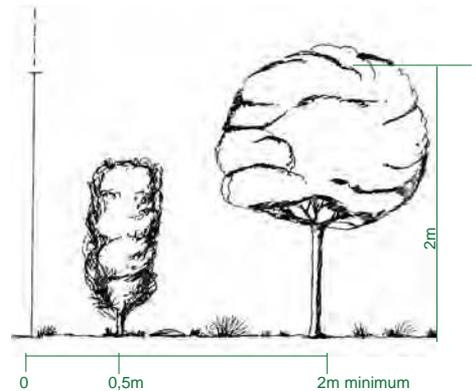
Les solutions alternatives

La forme et l'implantation de la construction peuvent créer une zone intime dans le jardin, et remplacer avantageusement une clôture. Par ailleurs, la plantation de bosquets, en limite de parcelle et autour de la zone à protéger palie l'absence de clôture, pour un entretien moindre.



Le règlement

Sauf réglementation spécifique, le code civil régit la hauteur et les distances des plantations dans l'article 671 de la loi du 20 août 1881.



Toute plantation de plus de deux mètres de haut doit être distante de deux mètres des limites de propriété. Si la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres, la distance est réduite à cinquante centimètres.



les haies champêtres sont empruntées au vocabulaire agricole



L'évolution

Le développement

Il est important de choisir les arbres en proportion de l'espace, de ne pas les planter trop serrés, ce qui nuit à leur bon développement, de prévoir leur volume à taille adulte, l'ombre qu'ils porteront, le développement des racines, la vitesse de leur croissance...

Pour un usage du jardin au printemps, il est important de planter des végétaux à feuilles caduques ou marcescentes*, qui ont une ombre limitée en hiver.

Pour un aménagement durable, la plantation de vivaces est plus économique et perdure pendant plusieurs années.

La croissance des végétaux oriente la conception du jardin : les essences à croissance rapide ont une durabilité moindre que celles à croissance lente. Les premières assureront l'aspect du jardin au début et seront arrachées en fin de vie lorsque les secondes auront atteint une taille respectable.

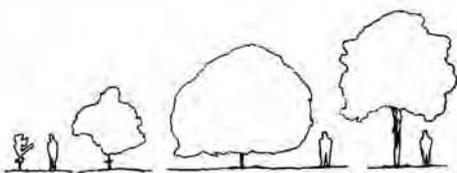
L'entretien

L'entretien d'une prairie à faucher est plus facile que celui d'une pelouse ; la tonte différente de l'herbe peut matérialiser le chemin.

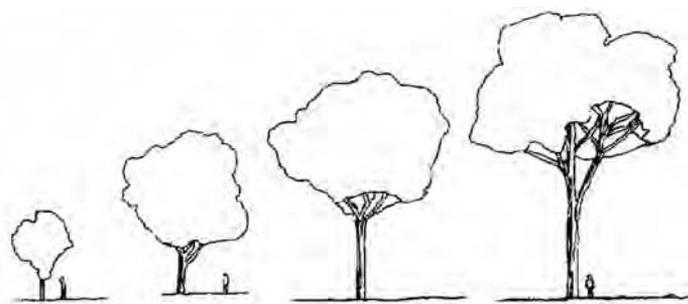
Les végétaux sont des éléments vivants, sensibles aux maladies et parasites, les essences horticoles étant plus fragiles que les essences locales. Il est essentiel de connaître les traitements appropriés et leur dosage, de les appliquer en respectant au mieux l'équilibre écologique du milieu.



L'aspect d'un jardin est en perpétuelle mutation : dans le temps, avec le développement des végétaux et au cours des saisons.

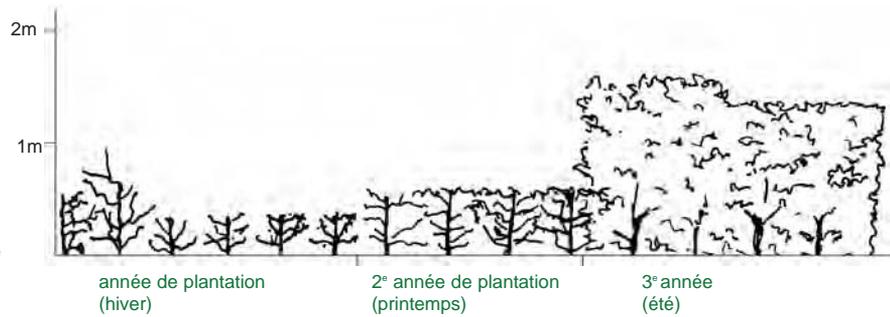


Prunier décoratif à 5, 11, 18 et 25 ans.



Hêtre à 10, 20, 30 et 40 ans.

Développement d'une haie



La taille

La taille, si minime soit elle est une agression pour l'arbre ; il faut donc en limiter l'usage et l'adapter aux caractéristiques de l'espèce. Il est préférable de pratiquer ces opérations par un professionnel.

La taille de formation s'effectue sur les arbres en croissance. C'est la suppression des branches qui concurrencent la tige, la sélection des branches de la charpente pour aboutir à une silhouette équilibrée. Il s'agit également d'élever sa couronne par une taille progressive des branches basses.



La taille d'éclaircie concerne les arbres adultes et consiste en la taille des branches mortes ou malades, l'élimination des plantes parasites, et une sélection des branches à petit diamètre.



Les haies champêtres, au port libre, nécessitent un entretien moindre que les haies régulières.

Conclusion

Ce guide méthodologique ne remplace pas les compétences ni les services d'un professionnel, qui assiste le particulier dans sa démarche de création, dans le choix des végétaux et autres matériaux, ainsi que pour l'entretien régulier du jardin.



Glossaire

Bocager : définit un paysage caractéristique formé de prairies encloses de haies ou de murets.

Caduc : se dit des feuilles qui se renouvellent chaque année.

Marcescent : dont les feuilles se flétrissent sur la plante sans s'en détacher, jusqu'à la pousse suivante.

Port libre : se dit d'une haie qui n'est pas taillée.

Vivace : plante qui vit plus d'un cycle annuel.

Bibliographie

Larousse des arbres et des arbustes. Jacques Brosse. Ed. Larousse

Les arbres. Allen J. Combes. Ed. Bordas

Arbustes. Roger Phillips et Martyn Rix. Ed. La maison rustique.

L'élagage en questions. CAUE de la manche. Collection Conseils

Le jardin en milieu rural. CAUE de Haute Savoie.

Caractérisation de la végétation des milieux anthropisés du département du Jura et préconisations de plantations. CAUE du Jura.



Tous nos remerciements à,

M^{me} Catherine Bouët-Willameuz, paysagiste, M. Emmanuel Caen,

M^{me} Marie Edwards, M. Olivier François, pépiniériste - paysagiste,

M^{me} Annie de Laguiche, présidente de l'association Acanthe,

M. Sébastien Maréchal, M^{me} Anne-Marie Maublanc,

M^{me} Christine Wenger, directrice du CAUE 70,

qui ont participé à la réalisation de cette plaquette, en nous prêtant leurs images ou en nous autorisant à photographier leur jardin.

LE CAUE DES CONSEILS POUR LA QUALITE DU CADRE DE VIE.

Créés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement assument des missions d'intérêt général, dans un cadre et un esprit associatifs, en se basant sur une approche globale du territoire.

Conseiller les particuliers, en amont pour une qualité architecturale et une bonne insertion paysagère de leurs projets dans le site.

Conseiller et accompagner les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable dans le respect du patrimoine et de l'identité locale.

Sensibiliser le grand public à la qualité du cadre de vie et à la préservation de l'environnement en développant l'information pour promouvoir une architecture contemporaine et un urbanisme à l'échelle de l'homme.

Former par l'échange et la diffusion des savoirs et des techniques, sous forme de stages, d'ateliers pratiques, de journées thématiques à destination des publics concernés.

Le CAUE du Jura assure des permanences de conseils aux particuliers, dans ses locaux, sur rendez-vous.

CAUE du Jura
151 rue Regard 39000 Lons le Saunier
Tel : 03 84 24 30 36
Mail : caue39@caue39.fr
Site : www.caue39.fr

ISBN : 978-2-9541326-4-8

© CAUE du Jura, 2013

Dépôt légal, décembre 2013

Achevé d'imprimer le 10 décembre 2013 par l'Imprimerie Billot à Montmorot.

Dans la même collection :

- Une clôture comment faire ?
- Concevoir autrement les espaces publics
- Les franges de nos villages

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura
Conseil Général du Jura
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté

